

RENOUVELABLE PROSPECTIF









Indicateur gaz renouvelable prospectif

Note méthodologique des jeux de Données

Version: 2.0

Version	Date d'application	Nature de la modification		
V1	15/11/2021	Première version		
V2	20/10/2022	Mise à jour publication de l'indicateur par tranche quelque soit le nombre de projet		









SOMMAIRE

4
5
6
6
6
6
8









Contexte

Au travers des SRADDET (schéma régional d'aménagement, de développement durable, et d'égalité des territoires) et des PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), les collectivités locales définissent les trajectoires de développement de la production locale d'énergie et de baisse des consommations énergétiques.

Le gaz renouvelable s'inscrit pleinement dans ces stratégies de transition énergétique. En particulier la filière méthanisation est en plein essor. Afin de fournir aux collectivités locales et aux habitants une vision à jour de la dynamique engagée, les opérateurs de réseau de gaz publient en open data un indicateur prospectif de gaz renouvelable.

GRTgaz, GRDF et Teréga ont ainsi travaillé ensemble à une méthodologie commune pour restituer à l'échelle d'un territoire (que ce soit une région, un département ou une communauté de commune), la dynamique engagée en termes de production de gaz renouvelable injectée dans les réseaux de gaz par rapport aux prévisions de consommation de gaz à 5 ans sur ce même territoire. Plus précisément, cet indicateur prend en compte la production annuelle de biométhane inscrite dans le registre des capacités* (c'est à dire à la fois les sites de production actifs et ceux à venir) pour l'injection dans l'ensemble des réseaux de gaz, quel que soit l'opérateur (GRTgaz, Teréga, GRDF ou toute autre entreprise locale de distribution).

Du côté de la consommation de gaz, cet indicateur prend en compte une prévision de consommation à 5 ans sur le territoire considéré.

Cet indicateur permet donc aux collectivités locales de mieux appréhender la dynamique engagée en termes de gaz renouvelable, et ainsi de pouvoir comparer cet état des lieux à leur trajectoire de transition énergétique.

* Le registre des capacités permet d'inscrire les projets des producteurs de biométhane en fonction de leur ordre d'arrivée avec l'attribution d'un numéro qui permettra de prioriser, le cas échéant, les allocations de capacité d'injection sur les réseaux de gaz (transport et distribution) en France.









Indicateur Gaz Renouvelable - Dynamique engagée

Ces jeux de données correspondent à la dynamique de production du biométhane au regard des consommations de gaz estimées dans 5 ans à différentes mailles géographiques : EPCI, Départementale, Régionale et Nationale. Elles donnent un aperçu de la dynamique engagée par les territoires dans leur production de biogaz.

Ils permettent de proposer un suivi à l'instant t de cette dynamique et évolutif en fonction des nouveaux projets d'injection de biométhane en territoire.

Fiche synthétique du jeu de données

Informations concernant les jeux de données

Données principales :

- L'indicateur Prospectif
- Maille géographique : Code et Label de la maille géographique concernée (EPCI, Département, Région, ...)
- Les géoshapes des mailles géographiques concernées pour le tracer de l'indicateur sur une carte

Granularité géographique :

• EPCI, Département, Région, National

Périmètre géographique :

• France métropolitaine hors Corse

Pas temporel:

Annuel

Profondeur historique:

N/A

Producteur de données :

GRTgaz, Teréga, GRDF

Fréquence de mise à jour

Trimestrielle

Changement de la structure des données

Non

Contact pour questions sur le jeu de données

https://opendata.reseaux-energies.fr/pages/contact/









Modèle de données

Nom technique des jeux de données

EPCI: prod-igr-prosp-epci-grtgaz
 DPT: prod-igr-prosp-dpt-grtgaz
 REGION: prod-igr-prosp-reg-grtgaz
 NATIONAL: prod-igr-prosp-nat-grtgaz

Nom colonne	Description	Nom technique	Туре	Référentiel	Commentaire
Maille géo.	Nom de l'EPCI, DPT, REG	epci_name, dep_name, reg_name	texte	INSEE 2021	Non disponible sur le JDD National
Code Maille géo.	Code de la maille géo	epci_code, dep_code, reg_code	texte	INSEE 2021	Non disponible sur le JDD National
IGR Prospectif	L'indicateur Gaz Renouvelable	lgr_prosp	décimal		
Géo- Shapes	Permet de tracer la maille géographique sur une carte		géoshape		

Secret statistique

Conformément au guide du secret statistique, en application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951, aucune case du tableau ne doit concerner moins de trois unités et aucune case du tableau ne doit contenir des données pour lesquelles une entreprise ne représente plus de 85% du total.

Fréquence des mises à jour

Ce jeu de données est publié à partir du 22 novembre 2021 et sera mis à jour de manière trimestrielle tous les 10 du mois concerné.

Méthodologie de construction du jeu de données

Les indicateurs « Gaz Renouvelable » prospectifs sont construits à partir des jeux de données suivants :

- Les Scénarios de consommation de gaz à horizon 2030 (issus des perspectives gaz 2020) disponible <u>ici</u>:
- Le registre national français des unités de production de biométhane en service et en projet (non disponible en Open Data)









- La consommation de gaz 2019 à la maille EPCI disponible ici <u>https://opendata.agenceore.fr/explore/dataset/conso-elec-gaz-annuelle-par-secteur-dactivite-agregee-epci/table/?refine.annee=2019&refine.filiere=Gaz
 </u>
- Le référentiel INSEE à jour des EPCI / Départements / Régions françaises

1.1. Constitution de l'indicateur

L'indicateur se repose sur le rapport suivant :

Capacité maximale des unités de biométhane déclarées dans le registre (GWh/an) Consommation de gaz prospective estimée à 5 ans

Les deux composantes du calcul évoluent dans le temps :

- La capacité maximale des unités de biométhane peut évoluer de manière trimestrielle au gré des projets et des mises en services déclarées dans le registre des unités de production de biométhane
- La consommation de gaz prospective estimée change de référence en chaque début année. Par exemple, nous sommes en 2021, l'année de référence est 2026.

1.2. Capacité maximale des unités de biométhane

Dans le registre national français des unités de production de biométhane en service et en projet, chaque site est décrit par une capacité maximale d'injection de biométhane (en GWh/an).

La capacité maximale consiste à sommer l'ensemble des capacités des sites d'une même maille géographique. Pour chaque maille, le nombre de projets / unités concernés a été donné.

Le registre n'est pas accessible en Open Data car il est constitué d'éléments relevant du cadre du secret statistique.

1.3. Consommation de gaz prospective estimée à 5 ans

La consommation de gaz estimée à 5 ans a été effectuée pour la maille géographique la plus fine possible, c'est-à-dire la maille EPCI.

Cette consommation de gaz estimée est calculée à partir de :

- La projection régionale des consommations estimées, via les scénarios régionaux issus de la publication Perspective Gaz, construite en prenant les éléments suivants :
 - Évolution de la population, objectifs régionaux de rénovation et développement des équipements THPE (Très Haute Performance Energétique) dans le résidentiel et le tertiaire







- Répartition des consommations de gaz pour l'industrie et la production électrique (actuelles et projetées)
- Objectifs régionaux en matière de mobilité et répartition actuelle de la consommation de carburants
- La consommation de gaz à la maille EPCI pour une année de référence (2019)

L'estimation des consommations de gaz à la maille EPCI à 5 ans est réalisée en appliquant les taux de variation (en fonction des secteurs d'activité) sur la consommation gaz pour chaque EPCI d'une même région concernée.

Une correction a été appliquée en fonction des EPCI pour s'assurer d'une cohérence globale dans le bilan énergétique à une maille donnée.

A partir de la maille EPCI est déduite la consommation de gaz prospective à la maille départementale, régionale et enfin nationale.

1.4. Référentiel géographique

Afin de s'assurer de la cohérence des référentiels géographiques, une vérification de la correspondance **code INSEE EPCI et son label** (disponible <u>ici</u>) a été effectuée de manière à déterminer les changements de code EPCI ou de son label entre l'année de référence utilisée pour l'estimation de la consommation de gaz et le référentiel géographique actuel.

Compléments relatifs au document « Perspectives Gaz »

Conformément à l'article L. 141-10 du Code de l'énergie, les gestionnaires des réseaux de transport et de distribution de gaz ont la responsabilité d'établir, tous les ans, des prévisions pluriannuelles de la demande de gaz et de la production de gaz renouvelables en France. Ce document de référence constitue ainsi la cinquième édition des prévisions de gaz. Comme pour les éditions précédentes, l'ensemble des hypothèses a été réévalué et retravaillé à partir des données de la dernière année de consommation et de production disponible.

Vous pouvez retrouver la publication officielle ici : https://www.grtgaz.com/sites/default/files/2021-06/Rapport-perspectives-gaz-2020.pdf

Ainsi que les données sous-jacentes : https://opendata.reseaux-energies.fr/explore/dataset/scenarios-de-consommation-gaz-a-horizon-2030-edition-2020/information/?disjunctive.secteur